

La séance est ouverte à 17h20, 13 personnes sont présentes en début de séance.

Le quorum est atteint le Conseil d'Administration peut siéger et délibérer.

Mme Di Giusto, Principale accepte le secrétariat de séance.

Mme Di Giusto demande que soit rajoutée à l'ordre du jour l'autorisation à son endroit de signer une convention avec le Lycée du Garros dans le cadre des Cordées de la Réussite.

Ainsi l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation de l'ordre du jour modifié.
- Approbation du compte-rendu du CA du 8 novembre 2021
- Présentation de la Convention avec le Lycée du Garros concernant les Cordées de la Réussite.
- Budget de l'exercice 2022
- Questions diverses des élèves concernant des aménagements dans la cour.
  - o Des cages de foot avec filet
  - o Marquage pour le terrain de basket
  - o Des nouveaux ballons (toutes sortes)
  - o Remettre les tables de ping-pong

**I- Approbation de l'ordre du jour modifié :**

Votants : 13.	Pour 13	Contre 0	Abstention 0
---------------	---------	----------	--------------

**II- Approbation du compte-rendu du CA du 8 novembre 2021**

Votants : 13	Pour 13	Contre0	Abstention 0
--------------	---------	---------	--------------

**III- Présentation de la convention avec le Lycée du Garros concernant les cordées de la réussite :**

Mme La Principale rappelle rapidement le principe du dispositif « Cordées de la Réussite » déjà présenté au CA précédent.

Une cordée repose sur le partenariat entre une « tête de cordée » en l'occurrence le Lycée du Garros et le Collège Gabriel Séailles.

Elle a pour objectif de :

- lutter contre l'autocensure,
- susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Ce partenariat se traduit par un ensemble d'actions d'accompagnement mises en œuvre dans le collège ou le lycée « encordé » en faveur des élèves volontaires. Les modes d'accompagnement proposés aident l'élève à construire son propre parcours de réussite du collège au lycée et du lycée vers la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou vers l'insertion professionnelle.

Le suivi des élèves concernés repose sur des actions individuelles de tutorat. Pour que les cordées de la réussite soient un véritable soutien à l'orientation choisie, il s'agit de donner aux élèves l'expérience de la mobilité par la découverte de lieux et de secteurs professionnels différents de leur environnement familial ou, le cas échéant, par le recours à l'offre des internats. Des actions liées à la découverte des métiers veilleront à faire évoluer la représentation de telle filière ou profession chez les élèves et en particulier à lutter contre les stéréotypes de genre.

### Quelques dates

- Le 25 novembre 2021 le Proviseur Adjoint du Lycée du Garros a présenté le système des Cordées à tous les élèves de 4<sup>ème</sup>
- Le 29 novembre 2021, 17 élèves ont candidatés, ils ont été reçus par Mme Burgan et/ou Mme Di Giusto pour connaître leurs motivations afin de n'en conserver que 14. A l'origine ils devaient n'être que 12 mais le Lycée du Garros a accepté d'en accueillir 14.
- Le 2 décembre 2021 : Présentation du dispositif aux familles des élèves inscrits par le Lycée du Garros en présence de Mme Burgan. Les élèves tels des ambassadeurs **auront pour mission de transmettre à leurs camarades ce qu'ils auront appris entre chaque visite.**
- Le 14 décembre : 1<sup>ère</sup> journée de visite : Les élèves de 4<sup>ème</sup> accompagnés par leurs tuteurs Lycéens visitent le Lycée du Garros (½ journée en 2<sup>nde</sup> PRO et ½ journée en 2<sup>nde</sup> GT)
- 2<sup>ème</sup> journée de visite : Les élèves de 4<sup>ème</sup> accompagnés par leurs tuteurs lycéens découvrent les enseignements en 1<sup>ère</sup> Pro et les Enseignements de Spécialité en 1<sup>ère</sup> GT.
- 3<sup>ème</sup> journée de visite : Les élèves de 4<sup>ème</sup> accompagnés par leurs tuteurs lycéens découvrent sur ½ journée les formations
  - o en BTS du Lycée du Garros (BTS Bâtiment, BTS Architecture en métal : Conception et réalisation, BTS enveloppe des bâtiments : conception et réalisation, BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat)
  - o et sur ½ journée celle de l'IUT d'Auch
- 4<sup>ème</sup> Journée de visite : Les élèves de 4<sup>ème</sup> accompagnés par leurs tuteurs lycéens découvrent l'INSA à Toulouse. (**INSA : Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse – Ecole d'ingénieurs**)

**Autorisation du conseil d'administration donnée à Mme Di Giusto de signer la convention avec le Lycée du Garros.**

Votants : 13

Pour 13

Contre 0

Abstention 0

**ACTE N°10**

#### **IV- Budget pour l'exercice 2021.**

Mme Dupuy présente le diaporama qu'elle a adressé à tous les membres du CA.

Elle rappelle tout d'abord les règles budgétaires

- Annualité : Le Budget court sur une année
- L'unité : Un seul document pour les dépenses et les recettes
- L'équilibre : Les dépenses doivent être égales aux recettes
- La sincérité : Evaluations sincères de chaque ligne budgétaire.

Elle précise que le budget doit respecter ces règles sous peine s'il ne le fait pas que les autorités de contrôle à la DSDEN et au Conseil Départemental ne le retoquent.

#### **Mme la gestionnaire décline le diaporama (pièce jointe) et donne quelques précisions.**

Il existe 3 services généraux

- Activités pédagogiques
- Administration et logistique
- Vie de l'élève

2 services spéciaux

- Les Bourses
- Le service de restauration et d'hébergement

Et une section d'investissement pour acquérir ou remplacer du matériel d'un montant supérieur à 800 euros.

#### **Conseil Départemental finance le fonctionnement de l'établissement :**

- une Dotation de Fonctionnement : 50354 euros (Baisse de 1.6 % par rapport à 2020) soit près de 15 % en 6 ans. On note que par ailleurs le Conseil Départemental prend à sa charge de plus en plus de contrats d'entretien.
- Des crédits spécifiques pour ( la classe ULIS, les sorties « patrimoines » les sorties dans le cadre du « parcours avenir », les aides à la demi-pension, la location des équipements sportifs et les dépenses liées aux actions dans le cadre de la labellisation E3D.

L'Etat finance le fonctionnement de l'établissement :

- Salaire des personnels Education Nationale
- Carnets de correspondance
- Manuels scolaires
- Droits de reprographie
- Projets culturels
- CESC

- TICE
- Gestion des AED
- Fonds social

Mme Dupuy détaille par services le budget 2022, fruit d'un travail d'échanges avec Mme La Principale et les différents personnels.

Mme Dupuy précise que la somme de 4600 euros reliquats de 3 subventions de 2014 et 2015 concernant les ressources numériques fait l'objet d'une prescription quadriennale de ce fait elle va tomber dans les fonds de roulement et ainsi pouvoir être utilisée autrement.

**Concernant le service AP :**

Il est approvisionné par des reliquats de l'année précédente sur certaines activités spécifiques et par une partie de la dotation de fonctionnement qui est définie par la collectivité à savoir 40 euros par élève. Soit une prévision de 10 080 Euros

- Concernant les crédits d'enseignement et de fonctionnement
  - o 2650 Euros à destination des disciplines (achat de matériel)
  - o 250 Euros pour l'achat de matériel pour la journée des Chefs d'œuvres
  - o 600 Euros pour l'achat de fournitures de base (feutres et brosses pour tableaux)
  - o 1500 Euros au titre de la Labellisation E3D de niveau 2. → Projet détaillé en pièce jointe.
- Concernant les TICE
  - o 16 688 Euros Reliquats de 2021 uniquement utilisable pour acheter des ressources numériques au service de la pédagogie dont la plupart sont gratuites. Ne peut pas être utilisé pour acheter du matériel.
  - o 1362.25 Euros Pour couvrir les frais de déplacement ou les besoins en matériel du professeur EDULAB (réfèrent numérique du bassin) rattaché à l'établissement.
  - o 2407.68 Euros
    - 830 euros de la dotation de fonctionnement
    - 577.68 euros de reliquat
    - **1000 euros (sur les 4600 euros) issus d'un prélèvement sur les fonds de roulement.**
- Domaine Cultures et Découvertes
  - o 2000 euros affectés au l'achat d'ouvrages pour le CDI
  - o 1200 euros affectés aux sorties patrimoine
  - o 800 euros affectés au Parcours Avenir
  - o 425.80 euros de reliquat affectés à l'atelier artistique et scientifique

- 5414.86 euros affectés aux projets culturels (sorties et interventions diverses organisés avec les enseignants)
  - 2564.86 euros de reliquat de subvention
  - 1250 euros dotation de fonctionnement
  - **1600 euros (sur les 4600 euros) issus d'un prélèvement sur les fonds de roulement.**

Au regard de la crise sanitaire aucun voyage scolaire n'est organisé cette année aussi nous avons souhaité être en capacité de financer tous les projets de sorties ou d'actions culturelles.

**L'établissement maintient la culture comme un axe fort d'un point de vue budgétaire mais ceci n'est possible que parce qu'en l'absence de voyage scolaire l'établissement n'a pas à payer la part accompagnateur des enseignants et grâce à l'apport de 1600 euros prélevés sur les fonds de roulement.**

#### **Concernant se service Vie de l'Elève :**

Le service dont le détail de chaque ligne est en pièce jointe fait état de subventions fléchées qui si elles ne sont pas utilisées sont reportées sur l'année suivante.

Sur 2022 on note 2 subventions supplémentaires :

- 4177 euros pour l'école ouverte (Rectorat)
- 1000 euros pour la résidence d'artistes (DAAC Rectorat) .

#### **Concernant le service ALO :**

**Les recettes de ce service proviennent à 100 % de la dotation de fonctionnement du Conseil Départemental.**

Une augmentation du budget liée aux dépenses en électricité a été prévu eu égard au contexte économique. Il a fallut faire des choix,

- sur la ligne « Fournitures et entretien » l'établissement ne pourra financer que de l'entretien courant Mais le collège a la chance de bénéficier du savoir-faire de M. Briand qui même à temps partiel pourra continuer à repeindre des salles le Conseil Départemental nous fournissant la matière première. Le Collège est aussi grandement soutenu en la personne de Mme Clavé du Conseil Départemental qui suit les travaux sur notre établissement et met un point d'honneur avec nous à l'entretenir et l'embellir.
- Sur la ligne « produit d'entretien –linge » la somme importante de 4000 euros est maintenue pour faire face à la désinfection des locaux liés à la COVID.
- Sur la ligne « Affranchissement » nous avons décidé de baisser le montant des frais dans la mesure où nous utilisons l'envoi par mail
- Sur la ligne « reprographie » le budget « Cartouche » a été diminué dans la mesure où l'imprimante couleur de l'administration est en location.

#### **Concernant se service SRH**

Les recettes de ce service viennent principalement

- Des forfaits de demi-pension : 3.25 euros par jour soit pour un DP 5 jours 568.75 euros et pour un DP 4 jours 451.75 euros.
- Des commensaux pour lesquels les tarifs sont stables depuis 4 ans.
- Sur les 3.25 euros du coût journalier 2.10 euros sont consacrés à l'achat de denrées. L'établissement reçoit une subvention du Conseil Départemental de 0.84 cts par semaine et par repas dans la perspective de développer une démarche qualitative avec l'introduction d'un minimum de 6 produits de proximité, de saison, biologiques ou labélisés.

Les difficultés du service

- L'effectif élève et limité
- La chute de fréquentation du restaurant scolaire par les commensaux dû à la mise en place du protocole sanitaire (salle trop petite pour accueillir tous les commensaux en respectant les repas en quinconce)
- Des directives fortes du conseil départemental
  - 2.10 euros pour le crédit nourriture
  - 3% de cotisation FCSH
  - 18% sur les forfaits et 30% sur les ventes de tickets de prélèvement pour rémunérer les personnels.
  - 46% de charges liés à la viabilisation

La marge de manœuvre pour assurer d'autres dépenses et quasi nulle aussi pour réaliser un budget sincère bien que contraint en équilibre l'établissement **de 740 euros. Et doit faire un prélèvement (sur les 4600 euros) issus d'un prélèvement sur les fonds de roulement.**

- Sur la ligne « Contrats vérification et maintenance » Baisse de 700 euros dans la mesure où le Conseil Départemental va prendre en charge le contrat d'analyses alimentaires
- Sur la ligne « produits d'entretien » Le collège souhaite investir dans du matériel écologique (santé des personnels des élèves et diminution de l'impact environnemental) une centrale d'eau ozonée qui désinfecte. Un test a été fait en cuisine et s'avère concluant. Il s'agit d'un dispositif physique qui nécessite l'emploi d'une cartouche qui coûte 740 euros et dont la durée de vie est de 1.5 an. La question est posée par un membre du CA de savoir si la cartouche peut être recyclée Mme Dupuy n'a pas la réponse.

Pour répondre à la question sur le coût Mme Dupuy précise que l'investissement se montera à 1260 euros + 500 euros pour la cuve d'eau. Mme Neto fait remarquer qu'à l'école primaire le personnel a jugé que cela ne dégraissait pas assez. Mme Dupuy précise que les établissements de L'Isle Jourdain en sont contents. De même M. Pédrosa rajoute que le test dans la cuisine du collège a été concluant.

Le budget est en déséquilibre mais sincère de 740 euros.

- **Concernant se service des Bourses Nationales**

Ce service est financé par des subventions d'état qui viennent directement en diminution de la facture de demi-pension envoyée aux familles.

Le collège compte 55 boursiers cette année contre 54 l'année passée mais avec une augmentation des boursiers à taux 3.

- **Concernant les investissements :**

L'établissement va investir dans une centrale pour l'eau ozonée à hauteur de 1260 euros. Il sera donc prélevé sur les fonds de roulement 1260 euros. ( **sur les 4600 euros** ) **issus d'un prélèvement sur les fonds de roulement.**

**Le budget 2022 est soumis au vote**

V- Votants : 13	Pour 13	Contre0	Abstention 0
-----------------	---------	---------	--------------

**ACTE N°9**

**VI- Questions diverses.**

- Madame la Principale donne lecture des questions transmises par Tristan Saremejane, délégué élève.
  - o Questions diverses des élèves concernant des aménagements dans la cour :
    - Des cages de foot avec filet
    - Marquage pour le terrain de basket
    - Des nouveaux ballons (toutes sortes)
    - Remettre les tables de ping-pong

Elle précise qu'il a respecté les règles de transmission et l'en félicite. Elle rajoute que certaines problématiques évoquées ne relève pas de l'établissement et du Conseil d'Administration mais du Foyer Socio Educatif qui se **réunira le jeudi 6 janvier et qui conviera tous les délégués du collège.** Mme Thiriet, membre du bureau du FSE explique que ses membres ont préféré réunir les délégués une fois que leur formation aura été faite par Mme Sabardeil afin d'avoir des interlocuteurs avertis et actifs. Les dernières réunions étaient destinées à tous les élèves mais peu se sentaient concernés .Les tables de ping-pong par exemple ont été achetées par le FSE. Ce dernier dispose d'argent (il n'a pas depuis de début de la pandémie participé à d'autres dépenses liées aux voyages scolaires qui ont tous été annulés) et peut aider à financer des projets. Mme La Principale précise qu'elle va tout de même interroger le Conseil Départemental sur le marquage au sol du terrain de basket.

Tristan Saremejane demande s'il n'est pas possible d'utiliser le gymnase sur la pause méridienne. Faute de personnel de surveillance suffisant il lui est répondu avec regret par la négative.

Madame Dupuy souhaite rajouter que le Conseil Départemental a financé l'achat d'un défibrillateur qui a été placé à côté de l'infirmerie. Mme Neto précise qu'elle a aussi investi en la matière et qu'il a été placé devant l'école maternelle en restant accessible au public.

Mme Sabardeil interroge le CA sur la question des capteurs de CO2. Mme La Principale explique que le Conseil Départemental a réalisé une étude sur 2 établissements tests dans le Gers afin de vérifier que les bâtiments étaient suffisamment aérés. Au-delà de la COVID il en va de la santé des enfants comme celle de tous les personnels. Une entreprise a été diligentée et viendra planifier des relevés

dans l'établissement début 2022 afin d'imaginer les contours possibles d'aménagements des salles pour permettre une meilleure ventilation des locaux.

Mme Dupuy rajoute qu'à ce titre elle souhaiterait dans l'idéal pouvoir investir dans une centrale ozonée pour le nettoyage de tous les locaux.

Mme La Principale a levé la séance à 18h30.

Nathalie Di Giusto



# Collège Gabriel Séailles

## Présentation du Budget 2022

### Règles budgétaires

L'annualité :  
il court sur une **année civile**

L'unité :  
toutes les dépenses et toutes les recettes  
figurent sur un **document unique**

#### 4 règles

L'équilibre :  
dépenses = recettes

La sincérité :  
dépenses et recettes doivent être  
sincèrement évaluées

# L'architecture budgétaire

## 3 services généraux

*Activités Pédagogiques (AP):*  
dépenses/recettes relatives à l'enseignement

*Administration et logistique (ALO):*  
dépenses/recettes relatives à la viabilisation l'entretien et l'administration

*Vie de l'élève (VE):*  
dépenses/recettes relatives aux actions santé citoyennetés + aides + projets éducatifs

## 2 services spéciaux

Les Bourses (BN)

Le Service de restauration et d'hébergement (SRH)

Une section d'investissement pour acquérir ou remplacer du matériel d'un montant supérieur à 800€ HT

# Qui finance ?

Le Conseil départemental par le biais de :

Dotation de fonctionnement  
**50354€**  
Baisse de près de 1.6%  
par rapport à 2020  
(baisse de 15% sur 6 ans)

Subventions spécifiques

- Classe Ulis
- Sorties « Patrimoine »
- Sorties « Parcours avenir »
- Aides à la DP
- Location équipement sportif
- Développement durable

# Qui finance ?

## L'Etat par le biais de :

Paye  
AED ET AESH  
69681.21€  
Pour 2.5 postes

- Fonctionnement
- Carnet correspondance
  - Manuels scolaires
  - Droit reprographie
  - Projet culturel
  - CESC
  - TICE
  - Gestion AED
  - Fonds social

## Le Budget en détail

Le service AP est approvisionné par des reliquats de l'année précédente sur certaines activités spécifiques et par une partie de la dotation de fonctionnement qui est définie par la collectivité à savoir **40 €/ élèves soit 10 080 €**

Domaine Crédits d'enseignements et fonctionnement

- ❖ 2650 € pour l'activité discipline
- ❖ 250 € pour l'achat du petit matériel des chefs œuvres
- ❖ 600 € pour l'achat de fournitures ( feutres et brosses tableaux)
- ❖ 1190 € pour la classe ULIS (- soit 85€par élèves )
- ❖ 1500 € au titre de la labellisation E3D niveau 2

Domaine TICE

- ❖ Ressources numériques (16688€) } Report des reliquats des subventions 2021  
} Ne peut financer l'achat de matériel
- ❖ Appui pour le numérique (1362.25€) couvre les frais de déplacements et matériel du référent numérique de bassin

Domaine		Montant		Code		Activité		Domaine		Compte		2021		2021	
CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT		CREDITS DE FONCTIONNEMENT	
Disciplines	ODIV	2650	0.62	7443	25SPO	7443	25SPO	7443	2000	0.62	575.05	680	1190	1190	575.05
Manuels sco	2ULIS	1190	680	7443	13MS	7443	13MS	7443	2000	680	6000	6000	1000	1190	6000
Manuels sco	13MS	580.05	575.05	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	575.05	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	484	600	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	600	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	600	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	1000	1190	7411	13REP	7411	13REP	7411	2000	1190	1500	1500	1500	1500	1500
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13COR	6000	6000	7411	13COR	7411	13COR	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	2EEPS	6000	6000	7411	2EEPS	7411	2EEPS	7411	2000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Manuels sco	13REP	10													

❖ 2407.68 € (830€ dot de fonctionnement + 577.68€ reliquat bop 141+ **1000€ prélevés de roulement**) pour faire face aux petits dépannages et à des achats ( câbles- lampes vidéoprojecteurs imprimante tablette liseuse pour enfant dyslexique)  
Augmentation de 50% par rapport à 2021

**Point important :** les reliquats de 3 subventions de 2014 et 2015 concernant des ressources numériques font l'objet d'une prescription quadriennale, de ce fait 4600 € vont venir approvisionner le fds de roulement de l'établissement.  
C'est pourquoi une partie viendra financer l'achat de matériel informatique

### Domaine Cultures et Découvertes

- ❖ 2000 € affecté au CDI
  - ❖ Subventions identiques à l'an passé
    - pour le transport des sorties « patrimoines » ( 1200€),
    - pour le transport des sorties Parcours Avenir (800€)
    - pour les ateliers artistiques et scientifiques : reliquat de 425.8 €
- Conseil départemental

❖ 5414.86 € Projets culturels (sorties –interventions etc) : reliquat de 2564.86€ (subvention BOP) + 1250€ pris sur la dotation de fonctionnement + **1600 € prélevés de roulement**.

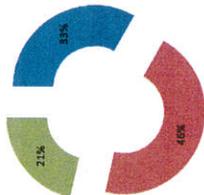
Augmentation très conséquente par rapport aux années passées.  
Au regard des contraintes imposées par le protocole sanitaire aucun voyage n'est organisé cette année, nous avons tout de même souhaité être en capacité de financer des sorties ou actions culturelles.  
C'est un choix fort de la part de l'établissement qui maintient la culture comme axe prioritaire.

**Cependant ceci n'est possible que parce que 2 conditions sont réunies :**

- 1 - Pas de voyages scolaires donc pas de parts accompagnateurs à financer
- 2- Reliquat conséquent dues à des prescriptions quadriennales qui permet en partie (1600€) de financer de l'action culturelle

**Au total le service AP est donc en déséquilibre de 2600€**

### DEPENSES AP



- Cr. ens
- Tice
- Culture et découvertes

### RECETTES AP



- conseil dept
- etat

VE - Vie de l'élève							
Dépenses			Recettes				
Domaine	Activité	Codes	Montant	2021	Comptes	Montant	2021
<b>GESTION AED ET AESH</b>							
	Fonctionnement	16DAL	191,92	390,58	7411	191,92	390,58
	Paye AED	16AEDPAY	69961,21	69967,36	7411	69661,21	69967,36
	PAYE AESH	16AEH			7411		
<b>AIDES</b>							
	Fonds social	16FS	2807,44	4222,69	7411	2807,44	4222,69
	Aides dept à la DP	2APDP	3000,00	3000	7443	3000	3000,00
<b>PROJETS EDUCATIFS</b>							
	EC OUV VAC APPRENANTES PROJ.CUL.RA	16EO	4177,00		7411,00	4177	
	PROJ.CUL.RA	16EAC	1000,00		7411,00	1000	
<b>EDUCATION A LA SANTE ET CITOYENNETE</b>							
	CESC	16ESC	581,58	495,58	7411	581,58	495,58
	MILDECA	0MILDECA	38,10	38,1	7411	38,1	38,10
	Sécurité routière	0PREFSAUVIE	500,00	500	7415	500	500,00
		2PDSAR	637,56	637,56	7415	637,56	637,56
Total dépenses			82614,61	89271,67	Total recettes	82614,61	89271,67

### Report des reliquats de 2021

Ce service ne fonctionne qu'avec des subventions fléchées qui si elles ne sont pas utilisées en totalité se reportent sur l'année à venir .

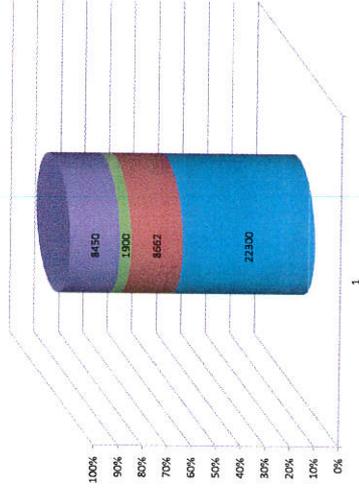
- A noter sur 2022 deux nouvelles dotations :
- 4177 € pour l'école ouverte (rectorat)
  - 1000 € pur la résidence artiste (DAAC rectorat)

Dépenses				Recettes						
Domaine	Activité	Code	Montant	2021	Domaine	Activité	Code	Compte	Montant	2021
<b>VIABILISATION</b>										
	Electricité	0	13500	12400	Dot de fonctionnement	Fournitures	7443	7443	38804	39334
	Gaz	0	7300	7300		Ord Menagères	2REOM	7443	506	506
	Eau	0	1500	1571		Surcoût SRH	7443	7443	470	478
<b>ENTRETIEN</b>										
	Contrats	0	500	1000						
	Fournitures entretien	2	1470	1478						
	Produits entretien-linge	0	543	1463						
	Enlèvement ordure ménagère	0	4000	4000						
	Carburant	2REOM	2000	2000						
			150	150						
<b>COMBUSTION</b>										
	Afranchissement	0	1900	2300						
<b>GESTION ADMINISTRATIVE</b>										
	Adhésion	0Adh	300	150						
	Fournitures doc administratives	0Fourad	2500	2100						
	Assurance et frais bancaires	0Assfrs	1100	1200						
	Déplacement	0Déplac	100	100						
	Infirmerie	0Infir	300	300						
	Reception	0Recep	150	200						
		0Papier	1700	1600						
	Reprographie	0Cart	462	1300						
		0Contmain	1300	700						
DP-SPE	AMORTISSEMENT	0AMOR	3249,14	3975,06	DP-SPE	0NEUIT			1090,07	255,38
Total dépenses			44923,14	41312,00	Total recettes				41854,07	41577,38

Très forte baisse sur ce poste il n'y aura pas d'investissement juste de l'entretien courant  
 Maintien d'une somme conséquente due à l'application du protocole sanitaire « Covid »

Baisse des charges sur l'affranchissement due à une augmentation des envois par mail

Baisse des charges également sur les cartouches l'imprimante couleur est maintenant en location



Les recettes de ce service proviennent à 100% de la dotation de fonctionnement du Conseil départemental

## Tarifs du SRH

Les recettes du SRH proviennent principalement:

✓ **des forfaits de demi-pension :**

coût journalier d'un DP à 3.25€ (forfait DP5 jours : 568.75€ /forfait DP4 jours 451.75€)

✓ **des commensaux :**

tarifs stables depuis 4 ans

Sur les **3.25€** du coût journalier **2.10 €** doivent être consacrés à l'achat de denrées .

✓ **Subvention** de 0.84cts par semaine et par repas du conseil départemental  
Ceci dans le but de développer une démarche de qualité avec l'introduction de minimum 6 produits de proximité, de saison, biologiques ou labélisés

- Un effectif élève limité
- La chute de fréquentation du restaurant scolaire par les commensaux dû à la mise en place du protocole sanitaire
- Des directives fortes du conseil départemental :
  - 2.10€ pour le crédit nourriture
  - 3% de cotisation FCSH
  - 18% (sur les forfaits) 30% (sur les ventes de tickets) de prélèvement pour le FRH
  - 46 % de charges de viabilisation



Quasiment aucune autres dépenses ne peut être assumées : pour pouvoir réaliser un budget **sincère (bien que contraint) et en équilibre**



nous devons faire un prélèvement sur les fonds de réserve de 740€

Domaine	Dépenses 2022		2021		Recettes 2022		2021	
	activité	montant	montant	compte	activité	compte	montant	montant
ADMINI Dépenses administratives	0AGENCE Contribution frais Agence comptable	550,00 €	550,00 €	FORFAIT 4 Elèves au forfait	7062	116 272,00 €	118 203,00	
	0FOURNADM Fournitures administratives	100,00 €	150,00	QUALIT Aide 2ADBOREST à la restauration de qualité Département	7443	7 136,64 €	7 378,56	
COLLEC Reversements Collectivité	2FCSSH	3 666,43 €	2 737,85	OTICKET	7062	5 944,30 €	1 050,00	
	2FRH	22 712,25 €	23 119,62					
DENREE Crédit nouriture	0DENR Achat de denrées	77 112,00 €	79 455,60					
	2ADBOREST Restauration qualité Département	7 136,64 €	7 378,56					
	0CONTRATS Contrats vérification et maintenance	400,00 €	110,00					
ENTRET Dépenses d'entretien	0MATERIEL	600€	700,00					
	0PRODENTR Produits entretien	2240€	3378,54					
	0REPAR Réparations	1 397,56 €	1 500,00					
HEBERG Hébergement	0HEBERGEM	100,00 €	100,00					
VIABIL Viabilisation	0EAUSRH	1 500,00 €	1 500,00					
	0ELCSRH	8 978,00 €	8 197,19					
	0GAZSRH	5 000,00 €	6 000,00					
	<b>Total dépenses</b>	<b>130 092,38 €</b>	<b>130 948,82</b>	<b>Total recettes</b>		<b>129 352,94</b>	<b>126 657,56</b>	

Baisse sur les contrats car le CD prend en charge le contrat d'analyses alimentaires

Forte baisse sur les produits d'entretien compensé par l'achat d'une centrale d'eau ozonée qui doit nettement diminuer l'utilisation de produits d'entretien

**Budget sincère mais en déséquilibre de 740€**

BOURSES NATIONALES									
Dépenses					Recettes				
Domaine	Activité	Code	Montant	2021	Domaine	Activité	Compt	Montan	2021
	Bourse nationale		0	12975	Bourse nationale		7411	12975	10665
	<b>Total dépenses</b>			<b>12975</b>	<b>Total recettes</b>			<b>12975</b>	<b>10665</b>

Ce sont des subventions de l'état  
Elles sont directement déduites de la facture de demi-pension

**Total de 55 boursiers cette année, 54 l'année passée  
Augmentation due à de plus en plus de boursiers à un taux 3**

OPC - Opérations en capital					
Dépenses			Recettes		
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte
Matériel SRH	OMAT	1 260,00			
Total dépenses		1 260,00	Total recettes		0,00

Il s'agit là de la section d'investissement servant couvrir les achat de plus de 800€ HT. Nous prévoyons l'achat d'une centrale à eau ozonée pour le service de restauration

Ce chapitre est aussi en déséquilibre

Cela sera compensé par un prélèvement sur les fonds de roulement de 1260€

Désormais, dès la première préparation budgétaire, apparaissent deux choses :

ou

- La CAF (Capacité d'autofinancement)
- L'IAF (Insuffisance d'autofinancement)

Et le résultat prévisionnel

# Remerciements

Merci à tous pour votre attention.

PREVISIONS BUDGETAIRES					
SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES		
	DEPENSES				
	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	48956,16			45456,16	
AGE DE L'ÉLÈVE	88114,91			82164,91	
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	44 023,14			41 854,07	
TOTAL services généraux (1)	174 894,11	0,00		169 475,04	0,00
RESTAURATION ET HÉBERGEMENT	130 092,94			129 352,94	
BOURSES NATIONALES	12 975,00			12 975,00	
TOTAL services spéciaux (2)	143 067,94	0,00		142 327,94	0,00
TOTAL section de fonctionnement (1) - (2)	317 962,05	0,00		311 802,98	0,00
				CAF en IAF	6 556,02
OPERATIONS Investissement	1 260,00			SECTION OPERATIONS EN CAPITAL	0,00
Tota dépenses et recettes inscrites au budget	319 022,05	0,00		311 802,98	0,00

S'explique par les amortissements du service ALO (2169.07€) mais n' a pas de conséquence sur la capacité d'autofinancement

Et par les différents prélèvements sur les fonds de roulement :

\* 2600€ au AP (1600€ pour le sorties – 1000 € pour les TICE)

\* 740€ au SRH (cartouche pour la centrale d'eau ozonée)

\* 1260€ en OPC (achat de la centrale d'eau ozonée)

Soit un total de 4600€ ( provenant de la prescription quadriennale de certaines subventions)